



# Associations spécialisées : un rôle majeur et spécifique

**Des petites structures associatives qui se développent dans des grandes, voici comment les Associations spécialisées s'intègrent dans la SSVP. D'autres associations comme le Secours catholique ou les petits frères des Pauvres (pfP), connaissent ce même phénomène. Le développement de telles structures locales et spécialisées est une formidable opportunité mais présente aussi des défis propres.**

Par Philippe Clanché, journaliste

Toutes les actions au service des plus pauvres naissent dans le cœur des citoyens. Rarement dans l'esprit des gouvernants, sans doute trop éloignés des réalités des plus modestes. Jadis on parlait des « œuvres », et le monde vincen-tien en a connu du vivant même de Frédéric Ozanam. Depuis la loi de 1901, la forme associative, non lucrative, basée sur le bénévolat des dirigeants et des acteurs, demeure la forme la plus fréquente. De nouvelles associations naissent régulièrement, au gré des besoins nouveaux et des pauvretés émergentes. En France, l'engagement croissant dans le bénévolat répond à ce développement.

Comme les Associations spécialisées (AS) de la SSVP, le Secours catholique a vu émerger en son sein de nombreuses petites structures : chantiers d'insertion par l'activité, associations de quartiers, épiceries solidaires. « Nous n'avons pas toujours réfléchi aux liens avec notre structure nationale, reconnaît Guillaume Alméras, responsable du département

Emploi, économie sociale et solidaire. *Et parfois, au fil du temps, le lien s'est estompé quand les fondateurs ont passé la main.* »

Notamment quand aucun type de partenariat avec la maison mère ne figurait dans les statuts.

Ces dernières années, le Secours catholique a mis en place avec certains de ses « enfants » un nouveau type de lien. Pour le réseau « Tissons la solidarité », l'ONG a bâti une structure nationale fédérant 35 chantiers locaux, dont la moitié seulement sont nés au sein de ses équipes. De même, les Cités du Secours catholique, dont la plus célèbre demeure la Cité Saint-Pierre de Lourdes, sont regroupées au sein d'une Union, rattachée à la « galaxie » Caritas France. Toutes partagent une même charte de valeurs.

Dans leur développement, nombre d'associations sont amenées à embaucher un ou plusieurs salariés. Notamment lorsqu'elles remplissent des missions précises confiées par une collectivité locale (voir p. 16). La prise en charge des personnes âgées ou handicapées est de plus en plus

complexe. Les nécessités de formation s'accroissent. Quand le Secours catholique met en place des garages solidaires, afin de remettre en état à bas coût des voitures pour ceux qui ne peuvent les acheter sur le marché, le garagiste doit être rémunéré. De même, le droit des migrants évolue sans cesse et sa technicité justifie l'emploi, à la Cimade <sup>(1)</sup>, de professionnels associatifs.

Un des enjeux majeurs consiste dès lors à gérer au mieux la



L'accueil Ozanam Madeleine (Paris) permet de se poser et de retrouver des amis.

La SSVP compte actuellement

31

Associations spécialisées.

CHIFFRES-CLÉS

“ Une relation de fraternité naîtra plus facilement avec un bénévole qu’avec un travailleur social ”

- ▶ bonne collaboration des deux catégories d'acteurs, les bénévoles et les salariés. « *Qu'en est-il de la dimension humaine et fraternelle, aux côtés des techniciens ?* », s'interroge Guillaume Alméras, du Secours catholique. « *Les bénévoles sont à la base de nos équipes* », affirme Isabelle Sénécal, des petits frères des Pauvres (pfP). Sans statut associatif, leurs équipes locales sont autonomes et s'organisent autour d'un conseil d'équipe, d'un président et d'un trésorier. Les pfP embauchent des salariés en appui, nommés « coordinateur de développement » pour suivre plusieurs équipes sur un territoire. « *Le salarié ne dirige pas l'équipe mais la soutient et fait le lien avec la structure régionale* », précise M<sup>me</sup> Sénécal. Dans cette association, le nombre de bénévoles a doublé en une décennie, alors que celui des salariés ne progressait que de 20 %. « *Pour être efficace, il faut des bénévoles et des professionnels, en identifiant bien le travail de chacun*, affirme Jean-François Serres <sup>(2)</sup>. « *Les salariés ont un objectif précis : le soin ou l'accom-*



Résidence Ozanam à Épinal : fête de l'été en juin 2017, en présence des musiciens du groupe « Fragile »

*pagnement social. Ils ne peuvent offrir la même relation humaine que les bénévoles.* » Cet ancien dirigeant des pfP, est aujourd'hui référent national du collectif de Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa). Ce collectif a pour mission de créer des équipes citoyennes, composées de bénévoles, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Le programme est une conséquence de la mobilisation nationale lancée en 2014 sur la question, et dont la SSVP fut un des premiers acteurs. Avec ses équipes citoyennes, Monalisa veut affirmer la primauté du lien personnel et du temps que l'on prend avec les personnes isolées. Guillaume Alméras, du Secours catholique, va plus loin. « *Les précaires souffrent*

*d'être toujours face à des personnes payées pour leur travail. Ils sont sensibles à la gratuité de la présence du bénévole. Une relation de fraternité et d'amitié naîtra plus facilement qu'avec un travailleur social.* »

Une des clés de la réussite tient également dans la taille de la structure. « *Nous privilégions des unités petites, à taille humaine, pour être plus facilement gérées par des bénévoles* », dit le responsable du Secours catholique. « *Un projet microlocal est souvent très pertinent*, confirme Morgane Dor, chargée de mission à la vie associative de l'Uniopss <sup>(3)</sup>. À défaut, on risque de s'éloigner du terrain et ne plus mettre en œuvre le projet associatif. » Chez les pfP, une équipe peut démarrer avec 4 personnes et aller jusqu'à 50. Cer-

taines AS de la SSVP comptent plus d'une centaine de bénévoles, mais concentrés sur un projet local unique.

Avec le temps et la professionnalisation, une association peut-elle perdre son âme ? Morgane Dor a été récemment sollicitée par Voir Ensemble, le mouvement chrétien des non-voyants. L'association, qui fête ses 90 ans, s'interroge sur son avenir et refuse de s'imaginer uniquement comme gestionnaire d'établissements. « *L'important est que, au-delà des idées philosophiques de chacun, administrateurs, bénévoles et professionnels adhèrent à la même vision de la relation aux personnes. Or, tous les travailleurs sociaux partagent cet humanisme.* »

Dans le recrutement des administrateurs, la dimension spirituelle a du sens. À Voir Ensemble, tous les candidats affirment leur foi chrétienne. Le mouvement est basé sur eux et sur les bénévoles. Morgane Dor assigne à ces derniers une ultime tâche. « *Ceux qui ont porté une association ou qui en sont le moteur ne doivent pas partir du jour au lendemain, ils sont porteurs d'histoire et d'engagement. Il faut leur donner la parole et garder des traces pour les générations futures.* » Un des gages de succès de la poursuite de l'aventure associative. ■

<sup>(1)</sup> Service d'entraide d'origine protestante.

<sup>(2)</sup> Membre du Conseil économique, social et environnemental, il a remis en juin 2017 un rapport intitulé « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité ». Il a publié *Engageons-nous en fraternité* (éd. Le Pommier).

<sup>(3)</sup> Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.

## L'ENTRETIEN

# « Nous veillons au respect des valeurs vincentiennes »

**Nicolas Fékété, administrateur de la SSVP en charge des associations spécialisées, veut qu'elles travaillent davantage ensemble, et en lien avec la SSVP.**



### Comment naissent les Associations spécialisées (AS) ?

Elles sont le fruit d'initiatives de Vincentiens qui, percevant un besoin différent

des occupations usuelles de la Conférence, souhaitent le développer. Après un certain temps, le projet s'éloignant du mode de fonctionnement et du cœur d'activité des Vincentiens (la visite à domicile), ils créent une association distincte, affiliée à la SSVP. Nos 31 AS agissent sur toutes formes de pauvreté par l'accueil de jour, l'épicerie sociale, l'hébergement, le vestiaire, l'accompagnement de personnes sous tutelle, l'insertion, etc. Comme les Conférences, agissant en proximité, elles ont un rayonnement essentiellement local.

### Comment fonctionnent-elles ?

Dans la tradition de la SSVP, la plupart se développent autour des bénévoles, soutenues par les Conférences locales. Quelques AS toutefois emploient des salariés. Lorsqu'elles mènent des mis-

sions par délégation de service public (hébergement d'urgence, aide aux bénéficiaires du RSA), elles peuvent bénéficier de fonds publics. Certaines accueillent des jeunes en service civique.

Beaucoup d'AS s'autofinancent, aidées parfois par les Conférences. Il arrive que des entreprises offrent du mécénat de compétence en détachant des cadres pour des missions temporaires.

### Quelle est la volonté de la SSVP ?

Conformément à la Règle internationale, le souhait est de créer, développer et soutenir les œuvres autant que de besoin, tout en restant attentif au respect des valeurs vincentiennes. Aussi, nous demandons à toutes les œuvres et AS de revisiter leur projet associatif propre au regard de ces valeurs. Nous souhaitons également créer ensemble, une charte nationale partagée par tous.

Nous voulons qu'elles se connaissent, échangent sur leurs pratiques, développent la démarche fraternité et mettent en place des formations communes. Le président Michel Lanternier veut renforcer les liens entre les AS et la SSVP. ■

## INTERVIEW



© Tugdual Ruellet

## Étienne Pinte

# « L'État et les collectivités territoriales ont besoin des associations »

L'ancien maire de Versailles préside le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), un organisme consultatif auprès du gouvernement. Il est souvent au côté des associations de solidarité.

### Quel regard portent les responsables politiques, nationaux et locaux, sur les associations de solidarité ?

Tous y sont très favorables. L'État délègue aux associations nombre de missions sociales, parce qu'il ne peut les exercer, tant sur le plan financier qu'en matière d'organisation. Dans l'hébergement d'urgence par exemple, tout a été confié au monde associatif, à charge pour l'État de financer les places d'accueil. Cette organisation coûte beaucoup moins cher que si la puissance publique était à la manœuvre.

Au-delà des questions financières, le monde associatif est tous les jours au contact de la pauvreté et de la précarité et s'organise avec plus de pragmatisme. L'État et les collectivités territoriales ont besoin des associations.

Ce fut toujours ainsi. Parfois du fait de l'absence de prise en compte des réalités ou du manque de volonté politique de mettre la main à la pâte. Si l'abbé Pierre en 1954 et plus tard le P. Joseph Wre-

sinski n'avaient pas tiré la sonnette d'alarme, qu'aurait fait l'État ? Le monde religieux ou les associations ont souvent été à la pointe de l'exercice des solidarités.

### Des responsables associatifs se plaignent que le fonctionnement par subventions annuelles renouvelées soit de plus en plus remplacé par des contrats après appel d'offre. Qu'en pensez-vous ?

Au plan national comme local, on constate le développement de ce mode de gestion. Pour répondre à un besoin précis (hébergement d'urgence, gestion du RSA, accueil de migrants...), une collectivité locale définit ce qu'elle désire et lance un appel d'offre valable pour une période pluriannuelle. Aux acteurs, notamment les associations, de faire acte de candidature. Pourquoi ? Certaines associations bénéficiant de fonds publics ont connu des dérives. Et les aides diminuant, on a voulu que l'argent public soit utilisé le mieux possible.

Cette formule a compliqué la tâche du monde associatif et n'a pas toujours donné des bons résultats. Le gagnant est parfois celui qui fait l'offre la moins onéreuse pour la collectivité, et non la meilleure.

Regardons le domaine de l'accueil des migrants primo-arrivants et demandeurs d'asile. Auparavant, des associations reconnues étaient missionnées et soutenues. Ainsi, dans les Yvelines, une filiale du Secours catholique remplissait cette fonction à Versailles. Après un appel d'offre lancé par le Préfet, une autre structure a été retenue et a emporté le marché. Or, le siège de cette association se trouve à 50 km de la préfecture, une distance immense pour les migrants. Dans ce cas, on n'a pas choisi la meilleure option. Ce n'est pas un problème de loi, mais de discernement intelligent des autorités publiques.

### Que vous inspirent les premiers pas du nouveau gouvernement ?

J'ai rencontré cet été M<sup>me</sup>

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi que la conseillère sociale du Président de la République. Le gouvernement veut mettre l'accent sur un axe prioritaire : la très grande pauvreté. On pense aux trois millions de personnes vivant avec moins de 600 euros par mois, ou aux femmes seules avec enfant. À part la revalorisation de quelques minima sociaux, rien n'est décidé.

Le gouvernement s'était engagé à revaloriser la prime d'activité. C'est très bien. Aujourd'hui, l'APL (Aide personnalisée au logement) risque d'être remise en cause, car trop coûteuse. Il faut que cette aide demeure pour ceux qui en ont le plus besoin.

En ce qui concerne les migrants et demandeurs d'asile, le discours est contradictoire. Le président de la République en a parlé avec beaucoup de bienveillance. Mais le ministre de l'Intérieur s'est montré bien plus restrictif. Nous allons devoir batailler fort, et à contre-courant de l'opinion, pour faire comprendre que l'étranger n'est pas l'ennemi.

### Quelle est la mission du CNLE ?

Par ses avis, le CNLE assiste le gouvernement sur toutes les questions qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il réfléchit à la coordination des politiques d'insertion, aux plans national et local. Il fait réaliser des études et il émet des propositions sur les problèmes posés par la pauvreté.

Notre Conseil exerce une vigilance permanente. Nous sommes sollicités et nos avis comptent. ■

## SSVP 29 : UN ACCUEIL TOUS LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

**Quand tous les accueils de jour de Brest tirent leur rideau, la Halte ouvre ses portes pour devenir un lieu de mixité entre générations et cultures.**

La Halte Accueil Frédéric Ozanam est née en 1990 d'une réflexion portée par la ville de Brest sur la déshérence des jeunes en difficulté le week-end. « *Au début nous en recevions 2 ou 3, raconte Rémy Galleret, président. En 2008, ils étaient 50.* » Les collectivités, qui donnaient au conseil départemental de la SSVSP du Finistère une subvention dédiée à cet accueil, ont souhaité s'adresser directement à la Halte qui est devenue une Association spécialisée de la SSVSP.

Chaque samedi, dimanche et jour férié, 150 personnes, de toutes générations et, pour moitié, de migrants, se restaurent, échangent, profitent de la machine à laver et des douches... « *Pour les jeunes, raconte Rémy Galleret, rencontrer des mamies a permis d'apaiser les tensions.* » Le fait que chacun donne un coup de main facilite la rencontre des cultures différentes. « *Quand des Albanais et des Français mettent la table ensemble, au-delà des problèmes de langues,*



Tout le monde se retrouve pour les parties de belote organisées à La Halte, à Brest.

des sourires s'échangent. Et tout le monde se fait la bise ». Les balades sur la côte, les barbecues et les jeux partagés participent aussi à la cohésion.

« *Nous fonctionnons surtout avec nos 75 bénévoles, explique Rémy Galleret. Mais dans certains domaines, il faut des professionnels qui connaissent les textes, les procédures.* » Les deux postes salariés sont occupés par deux anciennes bénévoles. Les aides publiques ne représentant que 40 % du budget, l'association se démène pour recevoir des dons de particulier (avec une déduction d'impôt via la SSVSP), de comités d'entreprise. « *Des fondations d'entreprise peuvent nous soutenir pour des projets d'investissement, mais pas pour le fonctionnement* », déplore Rémy Galleret, à l'unisson de tous les responsables d'AS. Les bénévoles animent diverses manifestations (lotos, spectacles, ventes...) pour récolter de l'argent. ■



La Halte, à Brest, propose régulièrement des balades en bord de mer.

# Créer une AS : les 4 points clés pour réussir

Avant de se lancer dans l'aventure d'une association dans la galaxie SSVP, il convient de bien réfléchir et bien s'entourer. Voici quelques conseils.



## 1 Regarder les besoins locaux

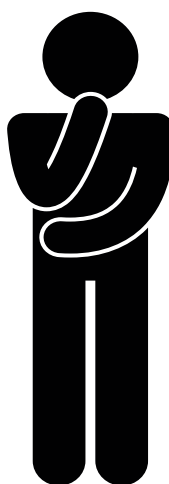
La Halte Ozanam de Brest propose un service rare en France : héberger les chiens pendant les périodes d'hospitalisation des personnes sans domicile. Dans les Yvelines, un bassin d'activité dynamique, l'association Suzanne-Michaux, accompagne les personnes en difficulté vers la création d'entreprise. Ces deux exemples montrent qu'une très bonne idée dans un territoire ne sera peut-être pas efficace ailleurs. Pour évaluer les besoins propres à une région, il peut être bon de prendre contact avec l'évêque ou le maire du lieu.



## 2 Travailler avec les autres

Il est important de faire le tour des initiatives existantes et des acteurs, tant au niveau associatif qu'institutionnel. Les collectivités locales possèdent leurs axes de développement et leurs méthodes. Elles sont prêtes à soutenir les bonnes idées et mettre à disposition des locaux. Nombre d'AS de la SSVP agissent avec d'autres associations de solidarité pour organiser des grands événements conviviaux : sorties, voyages... Cette coopération peut aller jusqu'à l'embauche groupée de salariés. C'est en partenariat avec « Aux captifs la libération » que l'Accueil 15 (Paris) a pu faire financer l'intervention d'un travailleur social.

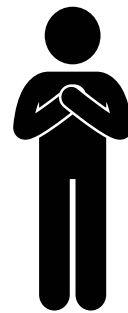
## 3 Être inventif pour trouver des fonds



Même sans salaire à régler, une AS a besoin d'argent (local, entretien, matériel, assurances...). Concert de soutien, loto, opération paquets-cadeaux : toutes les idées sont bonnes pour abonder les caisses. Certains bénévoles, peu disponibles régulièrement, sont prêts à donner des coups de main ponctuels ou possèdent des capacités d'animation à utiliser. Les comités d'entreprise et les fondations peuvent être sollicités. Les jeunes bénévoles maîtrisent assez bien les ressources des réseaux sociaux pour lancer des appels aux dons.

## 4 Faire confiance à la Providence

« Rends-toi compte que ton projet est humainement impossible, que tu ne trouveras pas de finances ». Amin de Tarrazi disait cette phrase, pleine de sagesse, pour encourager Bruno Ménard à agir et compter sur la Providence dans le lancement du projet Les Mains Ouvertes, lieu d'accueil et de réinsertion dans le Puy-de-Dôme. « Depuis 40 ans, la Providence ne nous a jamais fait défaut. Mais attention, prévient ce Vincentien depuis 1961, le temps de Dieu n'est pas celui des hommes. Nous avons des échéances, le Bon Dieu est dans l'éternité. » Dans certaines AS, la journée des bénévoles débute par une prière, comme dans une Conférence locale.



## MICRO-TROTTOIR



**Étienne Legros,**  
bénévole aux petits frères des Pauvres à Reims



*Policier retraité, je cherchais des activités dans le bénévolat. J'ai vu des publicités pour les petits frères des Pauvres. Depuis 6 ans, j'encadre les séjours d'été pour les personnes âgées isolées de la région parisienne. J'ai été responsable de séjour. Chez ces personnes que personne ne salue, ni ne regarde, j'ai vu le bonheur de vivre des choses simples : faire une sortie ou boire un café. Beaucoup*

*n'attendent que de recommencer d'une année sur l'autre. Le bénévolat me permet de continuer d'avoir une action et d'exister dans la société.*



**Annyvonne Bleunven,**  
bénévole à la Halte (AS) à Brest



*Retraitée, je suis bénévole à la Halte de Brest depuis trois ans. J'en avais entendu parler lors d'un effort de carême organisé à la paroisse. Je connaissais aussi un jeune que la Halte avait dépanné. J'y consacre une journée par mois. Je suis sensible à la diversité des personnes présentes. On ne différencie pas toujours bénévoles et accueillis. Moi qui aime jouer, je suis toujours partante*

*pour une partie de cartes ou un jeu de société. Je participe aussi à la "Halte spi". Tous les deux mois, nous échangeons autour d'un texte d'Évangile.*



**Serge Buggenhout,**  
entrepreneur à Vélizy (78)



*Après un accident dans ma vie personnelle, j'ai connu la précarité. Sans un sou, j'avais le projet de monter une entreprise. J'ai alors découvert l'association Suzanne-Michaux (AS de la SSVF) à Versailles, spécialisée dans l'insertion professionnelle. J'y ai été écouté et on y a compris mon enthousiasme. Mes deux parrains, qui ont été des patrons, m'ont aidé gratuitement à finaliser mon projet et m'ont*

*apporté une caution indispensable auprès des banques. Après la création de ma société, je les sollicite toujours avant chaque décision importante et je fais un bilan mensuel avec eux. Je projette la création d'un deuxième magasin.*



**Chantal Piriou,**  
personne rencontrée à la Halte (AS) de Brest



*Une amie qui allait à la Halte m'a conseillée de venir. Ayant perdu mon mari, je ne sortais plus de chez moi. J'ai trouvé tout de suite un lieu convivial, dans lequel les bénévoles comme les accueillis sont très gentils. J'aime échanger avec les petits jeunes qui n'acceptent pas toujours ce que leur disent les bénévoles. Je les écoute et je leur donne des conseils. Ils en sont contents*

*puisque'ils reviennent. C'est difficile de franchir la porte la première fois. Mais cela vaut le coup. Aujourd'hui, quand je ne vais pas à la Halte, cela me manque.*